



AJPP - Attestation Mensuelle pour les salariés

À retourner complété et signé à votre caisse MSA

Nom : Prénom :

Numéro de Sécurité sociale (ou MSA) : |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_| |_|

à compléter par votre employeur

L'entreprise
atteste que la personne désignée ci-dessus a bénéficié de ____ jours et/ou ____ demi-journées de
congé de présence parentale pour le mois de |_|_| |_|_|_|.

Signature et cachet de l'entreprise

Fait à le

à compléter par vous-même

Pour le mois de |_|_| |_|_|_|, j'atteste m'être occupé(e) de mon enfant _____
_____ gravement malade, accidenté ou handicapé.

Le montant des frais engagés par l'état de santé de l'enfant _____
s'élève à _____ €

Fait à Le Signature :

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L. 114-13 du Code de la sécurité sociale - Article 441-1 du Code pénal). La MSA vérifie l'exactitude des déclarations.

Pour autant vous avez droit à l'erreur, oubli d'un justificatif ou d'un signalement de changement de situation ? La loi pour un Etat au service d'une société de confiance (ESSOC) vous offre la possibilité de rectifier une erreur si elle est commise de bonne foi et pour la première fois. Retrouvez toutes les informations sur le site msa.fr.